



Extrait du registre des délibérations **Comité syndical : SIMA COISE**

Séance du : 15 décembre 2009

Compte rendu affiché le : 21 décembre 2009

Date de la convocation : 4 décembre 2009

Nombre de délégués : 31

Nombre de délégués concernés : 31

En exercice : 31

En exercice : 31

Présents : 23

Présents : 23

Votants : 20

Votants : 20

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Vocanson E, Louat R, Lornage F, Philippon B

CCFL : Mrs Rousset L, Gonon P, Montagnon M, Bruyas J F, Vincent G, Berthet C (2)

SIAHL: Mrs, Villard P, Mme Larue M F, Moralès P, Bruyas J M, Bouchut R

SEM : Guyot P

Autres communes: Mrs Reynard R, Piot M, Rousset E, Toinon D, Barcet A, Pallandre A, Mme Berthet H, Mme Grange M

Secrétaire de séance : Mr Vincent G

Excusés : Mrs Boudier J P, Gros R, Séon M, Bruyère C, Vivien G

N°213 Objet : Demande de subventions pour travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau sur le bassin de la Coise

Monsieur le Président explique que dans le cadre du plan de gestion pour la Coise et ses affluents, un programme de travaux a été inscrit dans le cadre du deuxième contrat de rivière, Ce programme de travaux peut bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région Rhône Alpes et du Conseil Général de la Loire.

Monsieur le Président présente les différents programmes de travaux qui sont susceptibles de bénéficier d'aides financières.

Pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne le montant des travaux s'élève à 104 730 €HT

Monsieur le Président propose que le SIMA Coise sollicite les aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur la base du montant proposé. Ces dépenses seront inscrites sur le budget 2010 en investissement.

Monsieur le Président sollicite l'avis du comité syndical.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent le Président à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour un montant prévisionnel de 104 730 €HT.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 15 décembre 2009
Le Président
J Y Charbonnier